

Site: **Académie de Guyane**

Parcours: **Se former à distance (SFAD-janv2016_1)**

Glossaire: **Glossaire de la e formation**

A

Apprentissage mixte

Apprentissage mixte (blended learning)

"Le mode d'apprentissage mixte désigne l'**utilisation conjointe du eLearning et du mode classique d'apprentissage appelé souvent "présentiel"**. En général, l'apprenant va ainsi alterner entre des sessions à distance en ligne et des sessions en face-à-face avec le ou les formateurs.

<http://eduscol.education.fr/numerique/dossier/archives/eformation/notion-modularite/apprentissage-mixte-blended-learning>

Asynchrone

Qui n'est pas synchrone, qui n'a pas lieu en même temps, qui n'a pas la même fréquence.

Dans le contexte, les forums, l'autoformation, les activités sont réalisés en mode asynchrone.

Chaque apprenant détermine son planning de formation.

Par contre, selon les parcours, il existe en complément, des temps de formation en mode synchrone où tous les enseignants sont réunis en présentiel ou à distance, sur un temps commun. Ce sont des parcours de formation hybrides (remplissant les deux modalités).

Autoformation

L'autoformation "formation par soi-même"

"L'autoformation apparaît ainsi comme un mode d'auto-développement des connaissances et des compétences par le sujet social lui-même, selon son rythme, avec l'aide de ressources éducatives et de médiation sociale les plus choisies possibles. » **Joffre Dumazedier**

<https://eduscol.education.fr/numerique/dossier/archives/eformation/notion-modularite/autoformation-autodidaxie-1>

C

Carnet de bord

Le carnet de bord est un outil personnel. Il est constitué du compte-rendu du déroulement de votre parcours. Il renseigne sur le travail effectué à chaque étape, module, activité et permet de constater l'évolution de vos acquis au cours de la formation.

Les utilités du carnet de bord sont multiples. Il est avant tout un outil indispensable à votre travail personnel. Vous y faites figurer l'avancement de vos travaux, les problèmes que vous avez rencontrés et les solutions que vous avez trouvées. Il vous permet ainsi de reprendre votre travail d'une séance à l'autre, là où vous l'avez laissé, et il vous aide à planifier et organiser votre travail. Enfin, lorsque vient le temps de rédiger les documents finaux (bibliographie, production finale, synthèse individuelle...), vous retrouvez dans votre carnet de bord de nombreux éléments forts utiles à cette tâche.

Classe virtuelle

La classe virtuelle est une simulation, sur Internet, d'une classe réelle, permettant de numériser tous les échanges qui peuvent se tenir en face à face avec d'autres personnes (vision, son, échange de documents).

La formation s'effectue en mode synchrone (en direct) entre un formateur et des apprenants pouvant géographiquement être séparés de plusieurs milliers de kilomètres.

Il existe différents statuts dans la classe virtuelle :

L'animateur actif de la classe virtuelle, qui gère les rôles et les droits de chacun ainsi que le flux des informations (documents, prises de parole, interventions écrites...).

Les animateurs qui peuvent intervenir, attribuer des droits, transmettre des documents, mettre en place des activités.

Les participants, qui ont seulement les droits que les animateurs leur attribuent.

L'usage de la classe virtuelle a également été fortement influencé par la théorie socio-constructiviste de l'apprentissage, laissant une place importante à la discussion et aux échanges en tentant de reproduire, à distance, les interactions d'une salle de classe.

F

Fonctions tutorales

Le tutorat consiste en l'association à distance (origine du tutorat) ou non, d'un ou plusieurs apprenants à une personne ou tuteur.

Le tuteur est soit spécialiste du domaine de la compétence à acquérir, soit spécialiste des méthodes d'accompagnement ou d'assistance pédagogique (**accueil**, diagnostic, conseil, guidance, suivi, évaluation).

Le tutorat n'est pas un métier mais une fonction, ou plutôt, un ensemble de fonctions qu'une grande variété de professionnels peut se trouver amenés à exercer, soit de façon permanente, soit de façon temporaire.

Cependant, pour d'autres professionnels, les fonctions tutorales sont au coeur du métier et de la pratique.

C'est le cas des formateurs de la formation continue. On parle plutôt alors de "formateurs" ou "tuteurs pédagogiques" de formation planifiée dans le temps, organisée pour un groupe selon des objectifs correspondant à des besoins collectifs.

Formation à distance

Définition de la Délégation générale à l'emploi et à la formation professionnelle :

Circulaire du 20 juillet 2001 : « Une formation ouverte et/ou à distance, est un dispositif souple de formation organisé en fonction de besoins individuels ou collectifs (individus, entreprises, territoires). Elle comporte des apprentissages individualisés et l'accès à des ressources et compétences locales ou à distance. Elle n'est pas exécutée nécessairement sous le contrôle permanent d'un formateur. »

Formation hybride

La **formation hybride** ("blended" ou mixte) alterne regroupements en présentiel et **e-formation**. Elle s'efforce de concilier les avantages des deux types de formation :

elle allège la partie de la formation en présentiel au profit notamment de **cours diffusés en vidéo, d'activités pédagogiques en ligne** ou de travaux et recherches personnels tutorés ;

